

# SNCF : les avantages tarifaires des cheminots seront conservés, selon le PDG Jean-Pierre Farandou

Par **Le Figaro**

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 9 minutes

Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF, était l'invité ce dimanche de l'émission Le Grand Jury, dans un contexte compliqué : les facilités de circulation accordées aux agents transférés chez de nouveaux opérateurs sont en débat. Il a évoqué de nombreux sujets d'actualité : écologie, environnement, passe sanitaire... ainsi que l'ouverture à la concurrence, qui ne changera rien aux avantages dont bénéficient les cheminots, notamment les avantages tarifaires. Ceci est valable pour les collaborateurs qui restent à la SNCF. En revanche, pour ceux qui passent chez la concurrence, la question se pose...

Le PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou a également précisé, concernant la crise sanitaire, qu'il ne fallait *«pas confondre les objectifs et les résultats»*. *«Le passe sanitaire, ça marche»*, a-t-il ainsi assuré en précisant que *«l'objectif, c'est que les voyageurs dans un train ont un passe sanitaire.»*

Selon les derniers résultats cités par Jean-Pierre Farandou dans l'émission Le Grand Jury, *«99% de nos passagers ont un passe sanitaire, et le petit pour cent qui manque, c'est souvent un problème de date. On arrive à leur trouver une pharmacie dans le quartier et ils arrivent à prendre le train»*, rassure Jean-Pierre Farandou.